Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: - (1852)

Anhang: Appendice.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APPENDICE.

Nº 1.

DE L'ACCORD ENTRE L'ESPRIT D'OBSERVATION POSITIVE ET LA CULTURE LITTÉRAIRE,

Par A. Thunesann.

Messieurs et chers collègues!

Je voudrais vous dire un mot de l'accord qui tend à s'établir de plus en plus étroitement entre l'esprit d'observation positive et la culture littéraire, au profit du domaine intellectuel général. Assurément, ce n'est pas auprès de vous que l'apologie de la science est nécessaire. Et cependant elle se présente souvent avec des formes si glacées et, j'oserais dire, si prosaïques; les données primitives d'où elle part semblent parfois placées si bas dans l'échelle spéculative, qu'on est porté à se demander si notre esprit ne serait pas plus noblement occupé en abor-

dant tout d'abord une voie plus élevée. De là, peut-être, chez des personnes très-cultivées, du reste, la disposition involontaire à juger moins favorablement des données initiales si éloignées de leurs grands résultats, que le fil par lequel elles s'y rattachent n'est pas toujours saisissable.

De même que les tableaux de l'histoire naissent de la consignation, puis de la coordination de minces documents, de même les études d'observation sortent du rapprochement de nombreuses données positives d'apparence souvent fort mesquine. Ce sont cependant ces modestes faits qui servent de base à la science; ces grains de sable habilement cimentés constitueront un vaste édifice qui, partant du sol, atteindra de majestueuses hauteurs; de ces prosaïques données, partiront des rayons lumineux qui, non-seulement, vivifieront le monde matériel et introduiront leurs clartés dans le domaine populaire, mais qui rectifieront les erreurs spéculatives, éclaireront la sphère intellectuelle et enrichiront de leurs images la langue poétique.

On commence générablement à apprécier tout ce que les progrès de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de la géologie ont fait gagner de justesse, de largeur, d'élévation réelle à la pensée philosophique. Et cependant beaucoup d'esprits ornés ignorent encore jusqu'à quel point le plus simple fait d'observation positive est en rapport étroit, facile et rapide avec de hautes conceptions. Préoccupé de l'importance d'appeler parmi nous l'estime des esprits spéculatifs sur l'observation des faits naturels, c'est cette pensée que je voudrais voir élucider au profit de l'alliance des sciences et des lettres. Ce serait là une magnifique tâche dont les développements ne sont abordables qu'à l'une de ces rares intelligences pour lesquelles s'ouvrent également les deux grandes perspectives de l'esprit humain. Permettez-moi donc, Messieurs, de me borner

à tenter de rendre intelligible par quelques exemples seulement, un sujet que je n'ai nullement la prétention de traiter.

Voici, Messieurs, deux simples fragments de roche calcaire détachés du flanc de nos collines. Veuillez suivre avec moi l'examen que je vais en faire et la série de conséquences qu'ils vont fournir.

Le premier de ces fragments appartient à une couche dans laquelle les divisions successives du dépôt sédimentaire qui l'a formée au fond des mers géologiques, sont suffisamment distinctes pour qu'on puisse en reconnaître le nombre dans une épaisseur donnée. En comptant ces feuillets superposés, on trouve que l'épaisseur moyenne de chacun d'eux est au plus de 0,5 de millimètre. L'hypothèse la plus favorable à la rapidité de formation de ces feuillets est qu'ils se rapportent à des marées; de façon que deux ensemble correspondent à un jour et 730 à une année; ce qui donne pour l'épaisseur du dépôt annuel 565 millimètres, chiffre probablement beaucoup trop élevé. Prenons-le pour base d'un calcul approximatif tendant uniquement à l'obtention du plus faible minimum auquel on puisse arriver. Les terrains sédimentaires jurassique et triassique qui constitutent la charpente principale de nos contrées sont formés de bancs superposés qui obéissent à la même loi d'origine. Leur puissance totale est d'au moins 800 mètres, c'est-à-dire 800,000 millimètres. Ce nombre divisé par 365 ou par 400, pour simplisier en péchant en trop peu, donnera 8,000 pour le nombre des années auxquelles correspond ce dépôt, nombre très-inférieur à la réalité. C'est-à-dire que l'océan jurassique qui couvrait nos contrées, et, au milieu duquel les Vosges, la Forêt-Noire, une partie des Alpes étaient des îles granitiques n'a pu durer moins de 8,000 ans. Et comme, durant ce temps, il y a eu plusieurs époques de

bouleversement qui ont interrompu les dépôts et renouvelé totalement, au moins cinq fois, tous les êtres organisés qui l'habitaient pour y en substituer d'entièrement différents, c'est peu de supposer pour ces époques et ces renouvellements intégraux un chiffre de 2,000 années; ce qui porte la durée de notre mer jurassique au nombre rond de 10,000 années.

Or, les terrains jurassique et triasique ne sont au plus que la cinquième partie des terrains sédimentaires; de façon que, sur ce pied, la durée totale de ces derniers aurait été d'au moins 50,000 ans, pendant lesquels notre Europe centrale a servi de fond à une succession d'océans et d'archipels diversement distribués.

Je vous ai dit, Messieurs, en commençant ce calcul, que je partais à dessein de bases exagérées dans le sens de la rapidité de production, afin d'arriver à un minimum assez faible pour qu'il ne puisse, en aucun cas, être luimême qualifié d'exagération quant au temps. En effet, bien que le chiffre de 50,000 ans nous représente déjà une durée qui effraie les esprits habitués aux études historiques, il est à peine la millième partie de celui auquel arrivent les meilleurs calculs des géologues!

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas ici de rigueur mathématique, mais du rôle qu'a joué dans ce calcul, ou que jouera un jour plus rigoureusement, le simple examen attentif des feuillets superposés qui composent cette pierre. Il s'agit uniquement de voir comment ce simple fait se rattache par un lien nécessaire et étroit à l'histoire de notre globe. C'est le seul but que je me suis proposé dans cet exemple. En voici un second.

Cet autre fragment d'une couche de nos terrains est entièrement pétri de petits fossiles et particulièrement d'une petite coquille bivalve, l'Astarte gregarea; en l'examinant attentivement vous vous convaincrez qu'elle n'existe pas seulement à la surface, où elle est bien distincte, mais dans l'intérieur même de la roche où elle est accumulée, plus ou moins fondue avec la pâte de celle-ci. Il n'y a guère moins de 100 Astarte à la surface bien observable de ce fragment; et, en supposant cette superficie étendue à un décimètre carré (ce qui fera plus que la doubler), ce chiffre de 100 adopté pour ce décimètre sera très au-dessous de la réalité. — Dans l'épaisseur de ce fragment, il n'y a pas moins de 6 couches superposées de ces petites coquilles; et, en portant aussi cette épaisseur à un décimètre, il n'y a pas moins de 10 de ces rangs. Ainsi, dans un décimètre cube, il y aura au moins 10×100 ou 1,000 Astarte gregarea, et ce résultat est très-inférieur à la réalité.

La couche qui renferme cette Astarte a environ deux décimètres d'épaisseur. Elle s'étend avec les mêmes caractères et la même richesse de fossiles, dans une très - grande partie du Jura bernois, montbéliardais, bisontin, salinois etc., etc., sur un nombre de lieues carrées, qui, compas et carte en main, est au moins de 550. Comme la couche a existé partout, nous ne tenons pas compte des dénudations. Or, en supposant ces lieues de 4 kilomètres, ce qui est pécher par défaut, 550 lieues carrées font 8,800 kilomètres carrés. Chacun de ceux - ci renferme 400,000,000 de décimètes carrés, et partant, la couche à Astarte, épaisse de 2 décimètres, renferme 200,000,000 de décimètres cubes; et comme chaque décimètre cube de cette couche contient au moins 1,000 Astarte, la couche totale en contiendra au moins 200,000,000,000 (200 billions ou milliards). Ce chiffre est déjà un minimum eu égard aux données. Mais pour représenter encore la moindre accumulation qui peut avoir lieu sur certains points, n'en prenons que la moitié: il vient pour nombre minimum des Astarte gregarea, dans la scule chaîne du

Jura, 100,000,000,000 (100 milliards). Il suffira pour prendre une idée de ce nombre de dire qu'en appelant 100 unités par minute et procédant sans interruption, il faudrait plus de 1500 ans pour le compter.

Les terrains fossilifères dans la chaîne du Jura peuvent être évalués à au moins 800 mêtres de puissance, lesquels forment 4,000 bancs de l'épaisseur de la couche astartienne. En supposant que la moitié seulement de ces assises renferment des fossiles, ce qui est au - dessous de la réalité, et que chacune d'elles n'en contienne que la centième partie de ce qu'en renferme la couche astartienne, on trouve que la partie du Jura, dans laquelle nous avons envisagé cette dernière, renfermerait dans ses massifs sédimentaires les restes de 4,000,000,000,000 (4 trillions) d'individus fossiles; ce qui, pour toute la chaîne du Jura, donne au moins 12 trillions.

Or, la masse des terrains jurassique et liassique du Jura n'est que la cinquantième partie de ceux qui existent dans l'Europe centrale seulement. Ainsi, dans cette petite partie de l'écorce terrestre, il y a au moins 50×12 trillions, c'est - à - dire, 600 trillions d'êtres fossilles. Et comme le développement de ces terrains dans toute l'Europe centrale n'est pas leur cinquième partie sur le globe, on a pour ce dernier le chiffre très-bas de 5×600 trillons 3 quatrillions.

Enfin, comme les terrains jurassique et triassique forment tout au plus le tiers de la masse totale des terrains sédimentaires également fossilifères, celle - ci conduit au chiffre final de 12 quatrillions d'individus actuellement fossiles ayant successivement vécu dans les eaux de leurs mers. Ce nombre, certainement fort au - dessous de la réalité, exigerait pour être appelé, à 100 unités par minute, plus de 20 mitlions de siècles.

Je n'ai pas l'intention de vous donner les calculs que nous venons de faire comme ayant une véritable valeur scientifique, bien que comme minimum ils ne soient nullement douteux. Vous voyez seulement avec quelle facilité ces aperçus dont je n'ai pas besoin de faire sentir la largeur, naissent des plus simples faits.

Quel est, du reste, le sentiment qui m'a poussé à placer sous vos yeux ces exemples de la mise en rapport d'un petit fait avec ses résultats de vaste portée? Est-ce la présomption de vous apprendre quelque chose que vous ignoriez? Non assurément: car si ce que je viens de dire peut avoir pour l'un ou l'autre de vous, messieurs, quelque chose de neuf comme application particulière, cela n'apporte en réalité aucune idée nouvelle à vos esprits cultivés. Mais notre association renferme en petit deux éléments qui se retrouvent partout dans le monde actuel : celui des esprits adonnés aux recherches positives et celui des esprits voués aux études littéraires; ou, en d'autres termes, ceux où prédomine la tendance réale et ceux où l'emporte la tendance classique; et il est de la nature même des préférences en un sens, de provoquer les antagonismes en sens opposé. Il en résulté une disposition particulière du classisme à refuser aux réalistes tous leurs avantages, et une disposition du réalisme à méconnaître les supériorités des classiques. Tous deux s'accusent mutuellement, l'un de trop de matérialité, l'autre de trop peu de positivisme. Ces reproches sont fondés, en tant qu'ils s'adressent à un réalisme ou à un classisme trop exclusifs. C'est pour cela qu'une juste pondération, une plus vraie connaissance réciproque, sont vivement désirables pour produire une estime mutuelle. Autant l'invasion d'un classisme étroit serait fâcheuse au progrès des connaissances, autant celle d'un réalisme aride serait désastreuse à l'humanisation. L'un, seul, nous reporterait vers les doctrines sans science, l'autre vers la science sans doctrines; l'un infertiliserait les entendemens, l'autre stériliserait les cœurs. Leur alliance seule peut ouvrir à la fois à l'âme et à l'esprit une glorieuse carrière.

Sans doute, au point où en sont parvenues les connaissances, nul ne saurait prétendre à être à la fois, l'homme spécial des sciences positives et l'homme spécial des doctrines morales. Mais il est aisé, en revanche, aux hommes des deux lignes, de ne pas s'ignorer entièrement, de ne pas se méconnaître, de se rendre justice, de s'apporter un appui mutuel. Et, du reste, il y a plus, c'est que nul homme spécial ne sera désormais supérieur dans une direction, s'il ne s'est assimilé une portion suffisante des lumières de l'autre. C'est ainsi qu'un physiologiste éminent, sans études physiologiques, n'est pas une moindre impossibilité qu'un zoologiste supérieur sans culture philosophique.

Mais en dehors de toutes les considérations précédentes, il en est une en quelque sorte hors ligne. On a souvent reproché aux sciences positives, soit l'affaiblissement du sentiment religieux, soit l'antagonisme dogmatique. Si ce reproche était fondé, il mériterait assurément d'être pris en pleine considération; et s'il était nécessaire de sacrifier une portion des connaissances au maintien des doctrines, il ne faudrait pas hésiter un instant. Maisil est faux, entièrement faux qu'il en soit ainsi. Ce n'est ni sur la base des sciences exactes, ni sur celle des sciences physiques que se sont, à travers les siècles, produits tous les systèmes les plus audacieux, les plus subversifs de l'organisation morale des sociétés. Tandis qu'un philosophisme purement abstrait, manié par des esprits étrangers aux sciences d'observation et de calcul proclamaient un matériaslisme funeste, Newton, Linné, Haller, Cuvier, les plus hautes personnifications de l'esprit scientifique positif, étaient des hommes profondément religieux. Ce ne sont assurément ni des physiciens ni des géomètres, ni des naturalistes qui ont, à plus d'une époque, effrayé le monde moral et

social de prétendues réorganisations que l'inexpérience seule des hommes et des choses pouvait se proposer et que l'ignorance seule pouvait accueillir. Et, et si l'on voulait faire à cet égard une statistique exacte, on trouverait, selon nous, que les aberrations venaient bien plus des hommes d'abstraction trop étrangers aux faits, que des hommes positifs trop ignorants des abstrations. Lors donc que les sciences conduisent à quelque vaste conception, bannissons cet effroi qui saisit au premier abord, parce que nous nous posons involontairement cette question: ceci est-il conciliable avec les doctrincs morales? Soyons certains que là où il y a une grande pensée scientifique, il y a un principe d'élévation pour les âmes, une source d'admiration, une chance à l'amélioration du sentiment religieux. Rappelons-nous, du reste, que la prison de Galilée n'a pas infirmé la rotation de la terre. Craignons de faire soupçonner que les doctrines morales sont une sorte de mensonge qui fuit la lumière, tandis qu'elles sont, au contraire, non-seulement corroborées dans leur essence naturelle et dans leur nécessité sociale, mais encore dégagées plus splendides et plus purement chrétiennes, par chaque nouvelle phase dans laquelle l'augmentation des connaissances fait entrer l'esprit humain.

Je termine, messieurs, en résumant le vœu que s'est proposé cette communication, celui de voir cimenter étroitement parmi nous l'alliance des recherches positives et des études morales.



Nº 2.

NOTICE SUR L'ÉGLISE DE S'-IMIER,

Par A. Quiquerez.

Au commencement du septième siècle, si l'on en croit les légendes, un homme né à Lugnez, d'une noble famille de l'Elsgau, fuyant les dangers de la vie du monde, chercha une solitude dans les montagnes désertes du Jura, et se retira dans la vallée que la Suze arrose de ses eaux limpides. Ce lieu désert, ce vallon inhabité depuis que les barbares avaient envahi l'empire romain, prit plus tard le nom du solitaire qui s'y était réfugié et on l'appela le val de St-Imier. Il y bâtit une cellule et une modeste chapelle qu'il dédia à Saint-Martin. Nous ne suivrons point Imier dans le voyage qu'il sit à Jérusalem et nous n'avons pas à raconter les miracles que lui attribuent les légendes. Ce qu'on croit savoir de plus positif, c'est qu'au retour de ce long et périlleux voyage, il revint s'établir sur les bords de la Suze et continua le défrichement de ce lieu inculte et couvert de broussailles. Il ne put cependant rester longtemps ignoré; quelques chasseurs, quelques voyageurs égarés le découvrirent dans cette solitude. Bientôt il se forma autour de lui une réunion de gens pieux qui désiraient vivre dans le recueillement et la prière. Après la mort d'Imier, le bruit des miracles qui s'opéraient à son tombeau, attira un concours de pélerins, et ce lieu cessa d'être un désert. Les disciples d'Imier furent obligés d'augmenter les défrichements afin de pourvoir à la subsistance de tous ces voyageurs; leur vie partagée entre le travail et la prière leur amena de nombreux compagnons, et quand, deux siècles plus tard, les Huns ou les Hongrois dévastèrent la Bourgogne-transjurane, Berthe, l'épouse du roi Rodolphe, se hâta de réparer les désastres commis par ces peuples barbares, et s'empressa surtout de restaurer les églises qu'ils avaient détruites.

C'est à cette princesse qu'on attribue la fondation du monastère ou collége de chanoines à St-Imier. On rapporte qu'ayant visité le tombeau de cet anachorète, elle ordonna qu'on y bâtît une église et qu'on y établît douze chanoines sous la direction d'un prévôt. Elle dota aussitôt cette nouvelle fondation et voulut que le corps de St-Imier fût transféré de l'humble chapelle de Saint-Martin, dans la basilique qu'elle venait d'édifier.

De ce fait important on n'a point d'actes positifs, mais seulement des légendes, des souvenirs d'abord traditionnels, qui ont ensuite passé dans les écrits. Si le temps a détruit les actes, si le scepticisme doute des faits racontés si longtemps après l'événement, il reste cependant encore à St-Imier même un monument qui atteste qu'au siècle où vivait Berthe, la reine chérie de l'Helvétie romande, on éleva un temple au Seigneur, et neuf siècles n'ont pu détruire l'édifice construit alors à côté de la cellule de l'anachorète de la Suze.

Le temple actuel de St-Imier est, en effet, l'église même bâtie par les ordres ou au temps de Berthe. Les changements que les hommes lui ont fait éprouver n'ont point détruit le caractère d'antiquité de cette basilique. On y retrouve la copie de l'Eglise de Moutier-Granval, construite plus d'un siècle auparavant, et qui fut aussi restaurée par la reine de Bourgogne.

L'Eglise de St-Imier a 120 pieds de long sur 55 de lar-

geur. La grande nef a 20 pieds de large, et chacune des nefs latérales en a 12. Le transept est peu saillant, et les absides terminant les trois nefs étaient demi-circulaires et voûtés en cul-de-four. Le transept seul était aussi voûté, et le reste de l'Eglise n'avait que des plafonds en bois. Les six arcades séparant les nefs sont à plein cintre reposant sur de lourds pilastres carrés, avec une simple corniche pour chapiteau. Les colonnes supportant la voûte centrale sont cependant ornées de colonnettes sur lesquelles reposent les arètes.

Il ne reste plus que l'abside terminant la grande nef, les deux autres ont été démolies, comme on peut facilement en reconnaître la preuve. Toutes les fenêtres sont à plein cintre et de petites dimensions; quelques-unes ont été refaites et se 'distinguent sans peine des anciennes. Il existait autrefois des portes latérales à chaque transept; on voit même encore la trace de celle du nord qui s'ouvrait sur le cloître attenant a l'église, mais ce cloître est depuis longtemps démoli et la porte murée.

La tour placée à l'occident, devant l'entrée principale de l'église, nous paraît moins ancienne que le reste de l'édifice; comme à Moutier-Granval elle a pu être ajoutée dans des temps postérieurs, quoique fort reculés. Sa porte est à plein cintre, et les quatre colonnes d'angle qui supportent les voûtes d'arête reposent sur une banquette qui peut servir de siége.

A la réformation cette tour fut en partie ruinée et elle resta longtemps sans toiture. Vers 1810 on l'exhaussa depuis le 2º étage, et alors on la couvrit d'un toit. A la fin du siècle dernier (1770 à 80), l'église n'avait qu'une couverture en dalles ou pierres plates remplaçant les tuiles ou les bardeaux, et ce ne fut qu'alors qu'on substitua les tuiles à l'antique couvertnre de pierre.

Le peu d'ornements que nous présentent les colonnes

et les corniches, le mode même de construction des murs indiquent évidemment l'architecture rude et barbare du $10^{\rm e}$ siècle. Les murailles sont, en effet, bâties en petits moellons rangés par assises régulières. Les voussoirs des fenêtres sont peu apparents, et toutes les pierres sont entourées d'un ciment particulier remplissant les joints.

Cependant on remarque plus d'irrégularité dans l'ensemble de ces constructions que dans celles de Moutier, d'où nous croyons reconnaître que, lorsqu'on bâtit l'église de Grandval, il existait encore des ouvriers connaissant ou imitant le mode de bâtir des Romains, tandis qu'à St-Imier, au 10° siècle, cette tradition était à peu près perdue.

On a bien copié la forme basilicale de Moutier-Grandval, ses arcades, ses pilastres, son mode même de construction des murs, mais en comparant ces deux monuments, les différences deviennent frappantes, et Moutier l'emporte pour l'antiquité et l'élégance. C'est encore une église latine et St-Imier n'est déjà plus qu'une lourde église romane. On est même surpris en entrant dans son enceinte de voir combien les arcades sont basses et écrasées. Nous avons d'abord présumé que le sol de l'église avait été exhaussé au détriment de l'architecture, mais en examinant les anciennes portes, nous avons dû reconnaître que dès le principe on avait donné à cet édifice ces formes lourdes et écrasantes.

EGLISE PAROISSIALE DE ST-IMIER.

Lors même que la reine Berthe fit élever une église collégiale pour les chanoines et qu'elle y fit transférer le tombeau de St-Imier, elle laissa cependant subsister l'é-

glise primitive dédiée à St-Martin. Elle était située au sud de la précédente, sur le penchant de la colline, non loin de l'emplacement où le pieux anachorète avait établi sa première cellule. Cette chapelle resta l'église paroissiale de la localité et de beaucoup d'habitations éparses dans la vallée et non encore érigés en communes ou en paroisses. Longtemps encore après la réformation elle conserva cette destination et l'on y baptisait encore les enfans en 1825; mais depuis lors l'antique oratoire de St-Imier fut abandonné et converti en un hangar qu'on acheva de démolir il y a quelques années. Vers 1828 on trouva dans le chœur un sarcophage formé de plusieurs morceaux de tuf, mais il ne renfermait plus d'ossemens. Etait-ce l'ancien tombeau d'Imier conservé en ce lieu après la translation de son corps dans l'église collégiale ? ou bien le tombeau de quelque grand personnage que le temps avait fait oublier, tandis que les hommes dispersaient ses ossemens poudreux? C'est ce que personne ne sait.

La chapelle de St-Imier avait sans doute été rebâtie vers le 11^{me} siècle comme ses restes le font présumer. Cette église n'avait qu'un plafond de bois et une toiture fort basse couverte en dalles. C'est ce qu'on remarque encore sur la tour ou clocher, seul reste, seul souvenir de ces temps reculés. Ce monument est resté debout et sert d'appui à des édifices modernes remplaçant l'église. Il est bâti en pierres de taille de petite dimension; sa porte tournée à l'ouest est à plein cintre; les fenêtres du premier et du second étage sont étroites et petites, comme étaient jadis celles de Moutier-Grandval, mais celles du haut sont formées de deux arcades géminées, comme on en voit aux tours des 11° et 12° siècles.

Selon le rapport de personnes qui ont encore vu cette église, elle n'avait point d'abside, point de voûtes; ses fenêtres à plein cintre étaient petites; son pavé irrégulier était formé de pierres tumulaires portant diverses inscriptions et armoiries. Une terrasse régnait au midi du temple et un cimetière tout à l'entour. Quelques voûtes dans une maison au nord-ouest semblent indiquer les restes d'un bâtiment claustral.

Les chanoines de St-Imier avaient sans doute été cloîtrés ou plutôt avaient primitivement vécu en communauté, et plus tard ils obtinrent la faculté de loger chacun dans une maison particulière. C'est pour ce motif que les bâtitiments claustraux qui étaient placés au nord ou nord-est de l'église collégiale furent abandonnés, et que les chanoines établirent dans leurs demeures privées de petits oratoires dont on retrouva longtemps les traces dans les anciennes maisons du village.

L'incendie de St-Imier en 1839 acheva de détruire tous les vestiges de constructions des chanoines, successeurs des ermites et compagnons d'Imier. Les maisons lourdes et massives des chanoines furent remplacées par d'élégantes habitations percées de fenêtres dans tous les sens pour faciliter l'établissement de l'horlogerie. C'est ainsi que cette vallée, déserte au 7e siècle, avait d'abord été défrichée par de pauvres ermites, s'était peuplée de proche en proche; alors où il y avait un monastère il y avait une école et le temps était partagé entre la prière, le travail manuel et l'instruction. Avec ces trois élémens d'ordre et de paix il était tout naturel de voir cette colonie prospérer et des fermes, des hameaux, des villages se former et se grouper sur les rives de la Suze. Plus tard, quand les chanoines, riches des dons de leur fondatrice et de beaucoup de seigneurs, virent qu'ils n'avaient plus besoin de travailler pour vivre, ils se livrèrent à l'oisiveté. La prière devint un travail, le travail une punition, l'école une institution inutile, et, comme à Moutier même, il fallut stimuler le zèle des chanoines pour les forcer d'apprendre les choses les plus indispensables à leur état.

Aussi, quand au 16° siècle, sonna l'heure de la réformation, tous se trouvèrent prêts à supprimer la messe pour se contenter du prêche, moyennant toutefois conserver leurs prébendes. Mais quand le peuple, qui voulait particulièrement l'abolition des charges, leur eut fait entendre de sa rude voix que c'était à ces prébendes qu'il en voulait, les chanoines reprirent le catholicisme prébendaire. Alors le peuple invoqua l'assistance de Bienne et de Berne, et ces combourgeois expulsèrent les chanoines, se partagèrent leurs revenus, ne laissant au peuple que les charges anciennes déguisées sous de nouvelles formes.

Longtemps encore après la réformation la vallée de la Suze connut peu l'industrie. Ses maisons, comme ses églises, étaient couvertes en pierres ou en bardeaux; dans cette vallée neigeuse le chaume était rare et les tuiles peu estimées; mais dès que l'horlogerie commença à y pénétrer, cette industrie fit tellement changer d'aspect à la vallée que les chanoines, s'ils revenaient, ne reconnaîtraient plus que la Suze, les montagnes et les murs de l'église bâtie par la reine Berthe.



angan Tanung ang mulang mga mga mga ng mga ng mga ng ng ng ng ng maran

Nº 3.

NECROLOGIUM BELLELAGIENSE

a C. Nicolet, editum.

Januarius.

- 4 Anno Dni 1722, obiit M. R. P. Augustinus Caffo ex Vaufrey hujus Ecclesiæ Canonicus.
 - Anno Dni 1835, obiit Neobrisaci (Neuf-Brisach, Haut-Rhin) M. R. P. Ignatius Berger ex Ottmarsheim, Canonicus Bellelagiensis, posteà parochus Neobrisaci, ibidemque sepultus.
- 10 Anno Dni 1789, obiit Religiosus Frater Franciscus Goniat ex Fornet hujus Ecclesiæ Conversus.
 - Anno Dni 1812, obiit in Léchelles ditionis friburgensis, M. R. P. Hermannus Chariatte Delemontanus, Canonicus Bellelagiensis, parochus in Léchelles, ibique sepultus.
- 11 Anno Dni 1776, obiit Relig. Frater Jacobus Lacopius Voirol ex Genevez hujus Ecclesiæ Conversus.
- 14 Anno Dni 1662, obiit M. R. P. Franciscus Choullat Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 18 Anno Dni 1230, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Reichardus hujus Ecclesiæ Abbas tertius.

 Anno Dni 1653, obiit M. R. P. Josephus Crammat Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus, Circator, et Parochus in Genevez.

⁴ Je dois la communication du Nécrologe de Bellelay, à Monsieur Champion, révérend curé de Bassecourt.

C. N.

- 20 Anno Dni 1674, obiit M. R. P. Gregorius Guisinger Bruntruntanus hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior Portae-Coeli.
- 21 Anno Dni 1639, obiit apud Prioratum Martigniaci in Vallesia Admodum R. P. Augustinus Cuenin Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Supprior, et Parochus in Genevez.
- 24 Anno Dni 1707, obiit M. R. P. Engelbertus Bonnemain ex Breuleux hujus Ecclesiæ Canonicus et Provisor.
 Anno Dni 1742, obiit in Grangourt M. R. P. Nicolaus Finck ex Sto Ursicino hujus Ecclesiæ Canonicus, Senior et Prior Grangourtii.
 Anno Dni 1764, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Philippus Waldmeyer ex Mæhlin hujus Ecclesiæ Canonicus, et Præpositus ibidem.
- 25 Anno Dni 1747, obiit Religiosus F. Damianus Bürgi ex Entzingen hujus Ecclesiæ Conversus. Anno Dni 1814, obiit Bruntruti M. R. P. Germanus Doucet hujus Ecclesiæ Cononicus, tunc Vicarius Bruntruti.
- 26 Anno Dni 1779, obiit M. R. P. Leopoldus Cuenat ex Montfaulcon hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 27 Anno Dni 1772, obiit in Porta Coeli M. R. P. Victor Hugi ex Selzach, hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 29 Anno Dni 1615, obiit in Grangourt M. R. P. Vernerus Gigandet ex Genevez, hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 31 Anno Dni 1639, obiit Relig. Fr. Antonius Gigandet ex Genevez, hujus Ecclesiae Conversus. Anno Dni 1752, obiit Relig. Fr. Antonius Monnot ex Noël-Cerneux, hujus Ecclesiæ Conversus.

Februarius.

- 1 Anno Dni 1734, obiit M. R. P. Ambrosius Sémon ex Montfaucon hujus Ecclesiæ Canonicus, et Parochus in Genevez.
- 3 Anno Dni 1579, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes Simon, hujus Ecclesiæ Abbas trigesimus primus.

 Anno Domini 1792, obiit Adm. R. P. Joannes Georgius Voirol ex Genevez hujus Ecclesiæ Canonicus, Sacro-Sanctæ Theologiæ Doctor et professor, ac protonotarius apostolicus.

 Anno Domini 1814, obiit M. R. P. Pacificus Migy, natus Bruntruti, tunc Parochus Bruntruti.
- 4 Anno Domini 1808, obiit in Abbatia Roggenburg M. R. Pater Marcellus Helg Delemontanus.

- 8 Anno Domini 1820, obiit in Glovelier P. R. P. Ludolphus Renaud, natus in Glovelier, hujus Ecclesiae Canonicus et Senior jubilæus.
- 9 Anno Dni 1697, obiit Relig. F. Ursicinus Muet ex Ruttenen ditionis Solodoranæ, hujus Ecclesiæ Conversus.
- 10 Anno Dni 1803, obiit in Porta-Coeli Pl. R. P. Josephus Rossé ex Courroux, Ecclesiæ Bellelagiensis Canonicus et Prior.
- 11 Anno Dni 1626, obiit in Grangourt M. R. P. Georgius Christianus Delemontanus, hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior Grangourtii.
- 13 Anno Dni 1316, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Burcardus de Bœcourt, hujus Ecclesiæ Abbas octavus. Anno Dni 1696, obiit Plurimum R. P. Augustinus Megnet Uraniensis hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior.
- 17 Anno Dni 1637, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. David Juillerat ex Monible, hujus Ecclesiae Abbas trigesimus tertius.

 Anno Dni 1849, obiit in Bassecourt P. R. P. Henricus Schaffter ex Soulce hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Bassecourt.
- 21 Anno Dni 1596, obiit M. R. P. Germanus Leonhard hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Genevez. Anno Domini 1837, obiit Friburgi in Helvetia M. R. P. Joannes-Baptista Guerry ex Bémont, Bellelagiensis Canonicus, Parochus in Hospitali, ibidem sepultus.
- 22 Anno Dni 1703, obiit M. R. P. Joannes-Nicolaus Jonte ex Correndelin hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Genevez.
- 23 Anno Dni 1292, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Petrus de Varres hujus Ecclesiæ Abbas septimus.
- 24 Anno Dni 1647, obiit M. R. P. Ludovicus Brossard ex Murieau hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 25 Anno Dni 1574, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Antonius Fotell Novevillensis hujus Ecclesiæ Abbas trigesimus.

 Anniversarius Guilellmi Juillerat ex Rebevelier, pro quo Conventus annuatim Missam privatam dicere tenetur.
- 27 Anniversarius R. D. Ursi Saudeny Parochi Landeronensis, pro quo Conventus annuatim Missam privatam dicere tenetur.

Martius.

3 Anno Dni 1740, obiit M. R. P. Dominicus Migy ex Sto Ursicino hujus Ecclesiæ Canonicus, ac Provisor.

- Anniversarius Nicolai Vernier dicti de Suaische, et Barbaræ Tryné ejus conjugis, pro quibus Conventus annuatim tres Missas privatas dicere tenetur.
- 4 Anno Dni 1666, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes-Petrus Cuenat de Ceuve hujus Ecclesiæ Abbas trigesimus quartus. Anno Dni 1739, obiit M. R. P. Victor Müller Solodoranus hujus Ecclesiæ Canonicus et Senior.

 Anno Dni 1817, obiit Bruntruti M. R. P. Paulus L'Hoste Bruntrutanus hujus Ecclesiae Canonicus, tunc collegii Bruntrutani Principalis, in coemeterio ad S. Germanum sepultus.
- 7 Anno Dni 1727, obiit M. R. P. Gregorius Guisinger hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 9 Anno Dni 1710, obiit M. R. P. Ignatius Rondot ex Bieddeto hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Montignez.
- 16 Anno Dni 1756, obiit M. R. P. Hiacynthus Schwaller Solodoranus hujus Ecclesiæ Canonicus.
 Anno Dni 1784, obiit M. R. P. Thomas-Aquin: Erard Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus, Parochus in Genevez.
- 17 Anno Dni 1702, obiit Plurm. R. P. Ursus Surbeck Solodoranus hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior.

 Anniversarius Plrm R. D. Melchioris-Josephi-Alexij Du Saulcy, Ecclesiæ nostræ Præsbyteri, et Benefactoris; nec non Familiæ ejus, et Confratrum Sti Josephi.
- 48 Anno Dni 1350, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Henricus de Altorf Abbas hujus Ecclesiæ undecimus. Anno Domini 1827, obiit Bruntruti M. R. P. Gregorius Voirol ex Genevez, S. S. Theologiæ Professor, Ecclesiæ Bellelagiensis Canonicus, Bruntruti sepultus.
- 19 Anno Domini 1795, obiit R. F. Mauritius Probst Diaconus ex Mimliswil in agro Solodorensi.
- 20 Anno Dni 1784, obiit M. R. P. Henricus Wiser ex Bœcourt hujus Ecclesiæ Canonicus et Senior jubilæus.
- 23 Anniversarius Perornati D. Walteri Wicquat quondam Delemonti Senatoris, qui obiit anno 1666, pro quo conventus annuatim Missam privatam dicere tenetur.
- 24 Auno Dni 1784, obiit Rmus in Christo Pater ac Dnus, D. Nicolaus De Luce Bruntrutanus, hujus Ecclesiæ Abbas quadragesimusprimus.

- 25 Anno Dni 1784, obiit M. R. P. Joannes-Baptista Fleury Bruntrutanus, hujus Ecclesiæ Canonicus et circator.
- 26 Anniversarius Perornati D. Joannis Jean-Bourquin ex Rudi Sylva, et in libero monte quondam Locum tenentis, pro quo Conventus annuatim Missam privatam dicere tenetur.

 Anno Dni 1691, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes-Georgius Schwaller, Solodoranus, hujus Ecclesiæ Abbas trigesimus quintus.
- 30 Anno Dni 1784, obiit M. R. P. Placidus Rayman ex Vittnau, hujus Ecclesiæ Canonicus et Præpositus in Porta-coeli.
- 31 Anno Dni 1170, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Geroldus hujus Ecclesiæ Abbas primus.

 Anno Dni 1784, obiit M. R. P. Norbertus Palizot ex Dela, hujus Ecclesiæ Canonicus et subprior.

 Anno Dni 1833, obiit in Fahy F. Jacobus-Lacopius Périat, Ecclesiæ Bellelagiensis Conversus, ex Fahy, ibidemque sepultus.

Aprilis.

- 1 Anno Domini 1824, obiit M. R. P. Franciscus Salesius Berbier Delemonti, ubi collegii Principalis erat, hujus Ecclesiæ Canonicus, in cœmeterio S. Germani, in Courfaivre, unde oriundus erat, sepultus.
- 4 Anno Dni 1679, obiit M. R. P. Joannes-Baptista André Delemontanus hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 5 Anno Dni 1773, obiit M. R. P. Carolus Froidevaux ex Breuleux. S. S. Canon. Doct. hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 6 Anno Dni 1779, obiit M. R. P. Himerius Guinens ex Courchavon hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Genevez.
 Anno Dni 1782, obiit in Porta-coeli M. R. P. Bernardus Pallain Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus et Præpositus in Porta-Coeli.
- 10 Anno Dni 1711, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Henricus Zuinguet ex Lajoux hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 11 Anno Dni 1782, obiit M. R. P. Isfridus de Maller Delemontanus hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 13 Anniversarius Rmi in Christo Patris ac D. D. Ordibinii aliàs Ortliebij Comitis de Froburg, et Episcopi Basileensis Fundatoris et Protectoris hujus Monasterii.
 - Anno Dni 1636, obiit M. R. P. Nicolaus Cuenin Bruntrutanus, hujus Ecclesiæ Canonicus.

- 14 Anno Dni 1766, obiit M. R. P. Dodo Girard Friburgensis Helvetus, hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Genevez.
 Anno Dni 1780, obiit M. R. P. Gilbertus Berberat ex Fornet, hujus Ecclesiæ Canonicus et Provisor.
- 15 Anno Dni 1587, obiit M. R. P. Laurentius Suri Solodoranus, hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior Grangourtii.
- 16 Anno Dni 1639, obiit M. R. P. Joannes Sinat Bruntrutanus, huju Ecclesiæ Canonicus, et Prior Portæ-Coeli.
 Anno Dni 1724, obiit M. R. P. Fridericus Foltzer Ilfurtensis, hujus Ecclesiæ Canonicus, et Præpositus in Porta-Coeli.
- 18 Anno 1202, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Ludovicus hujus Ecclesiæ Abbas secundus.
 Anno Dni 1835, obiit in Courgenay F. Eligius Walser ex Villars, faber ferrarius Ecclesiæ Bellelagiensis Conversus.
- 19 Anno Domini 1818, obiit R. Frater Dodo Jeanguenat in Kaisers-Augst prope Rheinfelden natus ex Foradray, hujus Ecclesiæ Conversus.
- 21 Anno Dni 1434, obiit Rmus in Chrito Pater ac D. D. Joannes de Castello, hujus Ecclesiæ Abbas vigesimus.
- 23 Anniversarius Rmi D. Sigismundi Collegiatæ Ecclesiæ Grandisvallis Præpositi, qui huic Monasterio initium dedit, et obiit anno Dni 1146.
 Anno Dni 1706, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Fridericus a Staal Solodoranus, hujus Ecclesiæ Abbas trigesimus septimus.
 Anno Domini 1819, obiit M. R. P. Hieronymus Daucourt Bruntruto oriundus, ibidem sepultus, Ecclesiae Bellelagiensis Canonicus.
- 24 Anno Dni 1777, obiit M. R. P. Fridericus Tector Arlesheimiensis, hujus Ecclesiæ Canonicus.
 Anno Domini 1795, obiit M. R. P. Adrianus Boillat ex Breuleux, hujus Ecclesiæ Canonicus.
 Anno Domini 1828, obiit Bruntruti M. R. P. Franciscus Xaverius Ertel, ibidem natus et sepultus, Professor in Collegio, Ecclesiæ Bellelagiensis Canonicus.
- 25 Dominica 3tia post Pascha, Festum Patrocinii S. Josephi, in Ecclesia nostra solemniter, et cum Missa Majore ad intentionem Fundatoris celebrandum pro Confratribus S. Josephi.
- 27 Anno Domini 1812, obiit in vitrorum officinà prope Laufon M. R. Pater Augustinus Hertzeisen ex Glovelier, sepultus in Glovelier.

28 Anno Dni 1735, obiit M. R. P. Ignatius Guygoz ex Bourogne, Vicacarius in Bœcourt, sepultus in Ecclesia parochiali de Bassecourt.

Maius.

- 4 Anno Domini 1814, Bruntruti obiit M. R. P. Gerlacus Arnoux, natus Bruntruti, hujus Ecclesiæ Canonicus et Senior jubilæus.
- 6 Anno Dni 1553, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes à Bellofondo hujus Ecclesiæ Abbas vigesimus octavus.

 Anno Domini 1834, obiit in Buix M. R. P. Ursicinus Meusy ætatis 85 annorum, Canonicus Bellelagiensis, Parochus in Buix, ibidem sepultus.
- 8 Anno Dni 1696, obiit M. R. P. Marcus Bomolder Delemontanus hujus Ecclesiæ Canonicus, Grangourtii sepultus.
- 14 Anno Dni 1561, obiit Rmus in Christo Pater acD. D. Servatius Fridez hujus Ecclesiæ Abbas vigesimus nonus.
- 15 Anno Dni 1694, obiit M. R. P. Hermannus Cuedevet Bruntrutanus hnjus Ecclesiæ Canonicus et Provisor. Anno Dni 1775, obiit Religiosus F. Antonius Baur hujus Ecclesiæ Conversus.
- 16 Anno Dni 1630, obiit M. R. P. Germanus Kottelat Delemontanus hujus Ecclesiæ Canonicus. Anno Dni 1762, obiit M. R. P. Germanus Keller Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 18 Anno Domini 1787, Bellelagiæ obiit M. R. P. Dominicus Vatré ex Glovelier, hujus Ecclesiæ Canonicus et Rector in Bassecourt et Bæcourt.
- 22 Anno Dni 1258, obiit Rmus in Christo Patec ac D. D. Jacobus hujus Ecclesiœ Abbas quintus.
- 25 Anno Dni 1766, obiit M. R. P. Benedictus Horn ex Sultz, hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 26 Anno Dni 1483, obiit Rmus in Christo Pater a D. Dnus Joannes Grier hujus Ecclesiæ Abbas vigesimus quartus.
- 27 Anno Dni 1671, obiit Adm R. P. Joan-Jacobus Mayr Rheinfeldensis hujus Ecclesiæ Canonicus, Subprior.
- 29 Anno Dni 1743, obiit Gragourtij Rmus in Christo Pater ac D. D. Joan-Baptista Sémon ex Montfaucon, S. S. Theologiæ Doctor, hujus Ecclesiæ Abbas trigesimus nonus.

Junius.

- 7 Anno Dni 1709, obiit M. R. P. Bernardus Jobin ex Rudi-Sylva, hujus Ecclesiæ Canonicus, et Parochus in Bassecourt.
- 8 Anno Dni 1599, obiit M. R. P. Mauritius Sésar hujus Ecclesiæ Canonicus et Prior Portæ-Coeli.
- 10 Anno Domini 1814, obiit in Bassecourt M. R. P. Hugo Guerry ex Bémont hujus Ecclesiæ Canonicus et Parochus in Bassecourt.
- 12 Anno Dni 1530, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Nicolaus Schnell de Biel, hujus Ecclesiæ Abbas vigesimus septimus.

 Anno Dni 1662, obiit M. R. P. Godefridus Comte Delemontanus hujus Ecclesiæ Canonicus et Circator.
- 13 Anno Dni 1656, obiit Adm R. P. Claudius Borne Urticensis hujus Ecclesiæ Canonicus et Subprior.
- 14 Anno Dni 1617, obiit M. R. P. Joannes Grozjean Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior Portæ-Coeli.
- 15 Anno Dni 1786, obiit Religiosus F. Ignatius Berberat ex Fornet hujus Ecclesiæ Conversus.
- 16 Anno Dni 1756, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Hieronymus Scherer Bruntrutanus hujus Ecclesiæ Canonicus et Senior. Anno Dni 1763, obiit M. R. P. Augustinus Perroset Landeronensis hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 18 Anno Dni 1751, obiit Religiosus F. Germanus Niejean ex Lajoux, hujus Ecclesiæ Conversus.
- 21 Anno Dmini 1828, obiit M. R. P. Godefridus Voyame ex Bassecourt, Bellelagiensis Canonicus, Director Monalium in Stavayer, in ditione Friburgensi, ibidem sepultus.
- 22 Anno Dni 1702, obiit M. R. P. Conradus Vogelsang Solodoranus hujus Ecclesiæ Canonicus, Senior.
- 23 Anno Dni 1742, obiit M. R. P. Ambrosius Raspieler Indevilarensis hujus Ecclesiœ Canonicus.
- 29 Anno Dni 1695, obiit M. R. P. Hugo Lansard Delemontanus hujus Ecclesiæ Canonicus.

Julius.

2 Anno 1508, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes Brüllard hujus Ecclesiæ Abbas vigesimus sextus.

- 3 Anniversarius Honestæ Matronæ Elisabethæ Brossard, pro qua Conventus annuatim Missam privatam celebrare tenetur.
- 5 Anno Domini 1827, obiit M. R. P. Norbertus Juillerat Ecclesiæ Bellelagiensis Canonicus, Parochus in Chevremont, ibique sepultus, ex Rebevelier oriundus.
- 6 Anno Dni 1674, obiit Plrm R. P. Joannes-Franciscus Quiqueré Bruntrutanus, hujus Ecclesiæ Canonicus, Prior, et S. S. Theologiæ Doctor.
- 7 Anno Dni 1654, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Joa.-Henricus Betteny Swartzensis hujus Ecclesiæ Canonicus, et Prior ibidem. Anno Dni 1705, obiit Relig. Frater Abrahamus Rebetté du Bois, Rebetté hujus Ecclesiæ Conversus.
- 9 Anno Dni 1826, obiit in Rue, ditionis Friburgensis, M. R. P. Gilbertus Vermeille ex Bémont, Canonicus Bellelagiensis, posteà Parochus in Rue, ibique sepultns.
- 10 Anno Dni 1762, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Adrianus Girard ex Morteau hujus Ecclesiae Canonicus.
- 11 Anno Dni 1652, obiit M. R. P. Petrus Petit-Richard Bruntrutanus, hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 17 Anno Dni 1721, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Ursus Tscharandi Solodoranus, hujus Ecclesiæ Canonicus.
 Anno Dni 1768, obiit M. R. P. Ludovicus Lüti ex Sultz, hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 18 Anno Dni 1320, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Lampertus hujus Ecclesiæ Abbas nonus.
- 19 Anno Dni 1693, obiit M. R. P. Joan-Petrus Molitor Delanus, Sacræ Theologiæ Baccalaureus, hujus Ecclesiæ Canonicus et Provisor.
- 21 Anno Dni 1742, obiit in Bassecourt M. R. P. Victor Tscharandi Solodoranus, Vicarius in Bœcourt, hujus Ecclesiæ Canonicus, Bellelagiæ sepultus.
- 24 Anno Dni 1748, obiit Grangourtii Relig. Frater Franciscus Probst Delemontanus, hujus Ecclesiæ Conversus.
- 28 Anno Dni 1587, obiit M. R. P. Claudius Contetus hujus Ecclesiæ Canonicus.
- 31 Anno Dni 1776, obiit M. R. P. Godefridus Jordain ex Genevez, Ecclesiæ nostræ Canonicus, professione et sacerdotio jubilæus,

Anno Domini 1838 obiit M. R. P. Bernardus Greppin, Ecclesiae Bellelagiensis Canonicus, ex Develier, ibidem sepultus.

Augustus.

- 1 Anno Dni 1669, obiit M. R. P. Norbertus Rossel Bruntrutanus hujus Ecclesiae Canonicus, et Prior Grangourtii. Anno Dni 1754, Grandgurtii obiit, M. R. P. Josephus Pechat-Jean hujus Ecclesiae Canonicus, Senior, ex Breuleux.
- 4 Anno Dni 1703, obiit Relig. Frater Petrus Loth Bruntrutanus hujus Ecclesiae Conversus.
- 5 Anno Dni 1458, obiit Rmus in Christo P. ac D. D. Joannes Rier, hujus Ecclesiae Abbas vigesimus tertius.
- 7 Anno Dni 1719, obiit in Porta-Coeli Rmus in Christo Pater ac D. D. Joan. Georgius Voirol ex Genevez, Protonotarius Apostolicus per Campaniam et Burgundiam, Vicarius Generalis, hujus Ecclesiae Abbas trigesimus octavus.
 Anno Dni 1754, obiit R. F. Pacificus Erard hujus Ecclesiae Conversus.
- 8. Anno Dni 1702, obiit Relig. Frater Jacobus Frere ex Bourogne hujus Ecclesiae Conversus.
- 16 Anno Dni 1719, obiit M. R. P. Hermannus Joseph. Saiguet Bruntrutanus, hujus Ecclesiae Canonicus, Prior Grangourtii et Parochus in Montegnez.
 - Anno Dni 1652, obiit M. R. P. Guilelmus Petit-Perin Bruntrutanus hujus Ecclesiae Canonicus.
 - Anno Dni 1797, obiit Relig. Frater Petrus Rebetez ex Bois Rebetez, hujus Ecclesiae Conversus.
- 19 Anno Dni 1788 obiit M. R. P. Hermannus Briselance ex Courrandlin hujus Ecclesiae Canonicus et Senior jubilaeus.
- 21 Anno Dni 1358, obiit Rmus in Christo Pater ac D. Dnus. Jacobus de Biel, hujus Ecclesiae Abbas decimus tertius.
 Anno Dni 1696, obiit M. R. P. Josephus Franckenberger Delemontanus, hujus Ecclesiae Canonicus, et Magister infirmorum.
- 22 Anno Dni 1354, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Petrus de Vannes hujus Ecclesiae Abbas duodecimus.
- 24 Anno Dni 1738, obiit Plm, R. D. Joan-Georgius Ignatius François J. V. D. Insignis Ecclesiae Collegiatae M. G. V. Canonicus et Custos, qui Missam quotidianam in Ecclesia nostra fundavit.

- 27 Anno Dni 1609, obiit M. R. P. Ursus Schwaller Solodorensis, hujus Ecclesiae Canonicus.
- 28 Anno Dni 1702, obiit Relig. F. Antonius Lachausse ex Lajoux hujus Ecclesiae Conversus.
- 29 Anno Dni 1706, obiit M. R. P. Joan. Franc. Guisinger Bruntrutanus hujus Ecclesiae Canonicus, et Provisor.
- 30 Anno Dni 1655, obiit Adm R. P. Vernerus Brunner Solodoranus hujus Ecclesiae Canonicus et subprior.

 Anno Dni 1702, obiit Relig. F. Felix Sémon ex Genevez hujus Ecclesiae Conversus.
- 31 Anno Dni 1612, obiit Rmus in Christo Pater ac D. Dnus Vernerus Briselance Bruntrutanus, hujus Ecclesiae Abbas trigesimus secundus.

September.

- 2 Anno Domini 1841, obiit M. R. P. Dominicus Lachat ex Les Rangiers, Bellelagiensis Canonicus, in Asuel sepultus.
- 10 Anno Dni 1764, obiit Plurimum R. P. Placidus Bennot Delemontanus hujus Ecclesiae Canonicus, Prior.
- 11 Anno Dni 1448, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Heischmannus Vallemontanus, hujus Ecclesiae Abbas vigesimus secundus.
- 12 Anno Dni 1791, obiit M. R. P. Evermodus Donzé ex Breuleux, hujus Ecclesiae Canonicus.
- 14 Anno Dni 1734, obiit M. R. P. Ursicinus Bryat ex Bressaucourt hujus Ecclesiae Canonicus, et Parochus in Bassecourt, Bellelagiae sepultus.
- 16 Anno Domini 1816, obiit Bruntruti M. R. P. Bruno Kircher ex Milandre, Professor in collegio, Ecclesiae Bellelagiensis Canonicus, Bruntruti sepultus.
- 17 Anno Dni 1490, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes Bart de Osterhofen ex Bavaria, hujus Ecclesiae Abbas vigesimus quintus.
- 18 Anno Dni 1723, obiit M. R. P. Carolus Abry Friburgensis Brisgoïus hujus Ecclesiae Canonicus.
- 21 Anno Dni 1426, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Heischemannus Girardin hujus Ecclesiae Abbas decimus nonus.
- 22 Anno Dni 1729, obiit M. R. P. Bernardus Chariatte Delemontanus, hujus Ecclesiae Canonicus et S. S. Theologiae Professor.

- 23 Anno Dni 1401, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes Donzaleti hujus Ecclesiae Abbas decimus septimus.
- 27 Anno Dni 1848, obiit in Montignez, anno aetatis suae 83, M. R.P. Himerius Cramatte, jubilaeus, Canonicus Bellelagiensis, professor et principalis collegii Bruntrutani, oriundus ex Montignez, ibique sepultus.
- 29 Anno Domini 1851, obiit P. R. P. Carolus Steulet ex Vicques, Canonicus Bellelagiensis, Parochus in Pleigne, ibidem sepultus.

October.

- 3 Anno Dni 1365, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes de Altorf, hujus Ecclesiae Abbas decimus quartus.

 Anno Dni 1851, obiit Bruntruti S. S. Theologiae professor, M. R. P. Aloysius Fleury Largensis, Ecclesiae Bellelagiensis Canonicus.
- 8 Anno Dni 1703, obiit M. R. P. Antonius Delfis ex Indevillair hujus Ecclesiae Canonicus, et Circator.
- 9 Anno Dni 1758, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Ambrosius Werner ex Courtemaiche hujus Ecclesiae Canonicus et Subprior.
- 11 Anno Domini 1836, obiit in Courrendlin P. R. P. Laurentius Beuchat ex Soulce, Bellelagiensis canonicus, quondam S. S. Theologiae Professor, Parochus et decanus in Courrendlin, ibidem sepultus.
- 13 Anno Dni 1438, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Petrus Martini hujus Ecclesiae Abbas vigesimus primus.
 Anno Dni 1664, obiit M. R. P. Fridericus Poirrè Delemontanus, hujus Ecclesiae Canonicus.
- 16 Anno Dni 1256, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Henricus de Sousse, hujus Ecclesiae Abbas quartus.
 Anno Dni 1744, obiit M. R. P. Gilbertus Berlinger Delemontanus, hujus Ecclesiae Canonicus.
- 18 Anno Dni 1719, obiit M. R. P. Ludovicus Schwaller Solodoranus, hujus Ecclesiae Canonicus, Senior, Artium Liberalium et Philosophiae Magister, et Praepositus in Porta-Coeli, ibidem sepultus.
- 21 Anno Dni 1704, obiit M. R. P. Franciscus-Josephus Wurm Surlacensis, hujus Ecclesiae Canonicus.
- 22 Anno Dni 1663, obiit in Porta-Coeli M. R. P. Casparus Brunner Solodorensis, hujus Ecclesiae Canonicus, Prior in Porta-Coeli, ibidemque sepultus.

- 23 Anno Dni 1398, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes de Ponthenat, hujus Ecclesiae Abbas decimus sextus.

 Anno Dni 1712, obiit Grangurtii M. R. P. Mauritius Guélat ex Bure, hujus Ecclesiae Canonicus, Prior Grangurtii, et ibidem sepultus.
- 25 Anno Dni 1629, obiit Rel. F. Joan. Rudolphus Schenck à Castel, hujus Ecclesiae Novitius biennio probatus et admissus. Anno Dni 1851 obiit in Charmoille, Pl. R. D. Joannes-Baptista Prndat ex Villars, qui fuit ultimus novitius Bellelagiae, posteà parochus in Charmoille, ibidemque sepultus.
- 26 Anno Dni 1728, obiit M. R. P. Joan, Jacobus Schwelm Bruntrutanus hujus Ecclesiae Canonicus.
- 28 Anno Dni 1604, obiit M. R. P. Christophorus Muck Basileensis, hujus Ecclesiae Canonicus.

 Anno Dni 1717, obiit M. R. P. Godefridus Willemin ex Courdemaiche hujus Ecclesiae Canonicus.
- 31 Anno Dni 1611, obiit M. R. P. Guilielmus Brisechoz ex Bremoncourt, hujus Ecclesiae Canonicus et Prior Grangurtiensis.

November.

- 10 Anno Dni 1270, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Conradus, hujus Ecclesiae Abbas sextus.
- 12 Anno Dni 1692, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Norbertus Periat de Fahy, hujus Ecclesiae Abbas trigesimus sextus.

 Anno aetatis suae 69, obiit M. R. P. Siardus Girard Landeronensis, anno domini 1782.
- 13 Anno Dni 1731, obiit Relig. F. Petrus Bouille ex Chenevieres, hujus Ecclesiae Conversus.

 Anno Dni 1849, obiit in Romont, ditionis friburgensis, Pl. R. P. Nicolaus L'hoste Bruntrutanus, sacerdos jubilaeus, Canonicus Bellelagiensis, posteà Canonicus in Romont, ibique sepultus.
- 16 Anno Dni 1650, obiit Adm R. P. Henricus Methé, hujus Ecclesiae Canonicus, Subprior et Provisor.
- 26 Anniversarius Nobilis et Strenui D. Jacobi de Eptingen et Fraevelinae de Wildenstein Sororis ejus.
- 28 Anno Dni 1716, obiit Grangurtii M. R. P. Daniel Kuen Solodorensis hujus Ecclesiae Canonicus, Senior, ibidem sepultus.
- 29 Anno Dni 1615, obiit Corneoli, M. R. P. Petrus Saulgier Bruntrutanus hujus Ecclesiae Canonicus.

30 Anno Dni 1771, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Gregorius Joliat ex Courtetelle, hujus Ecclesiae Abbas quadragesimus. Anno Domini 1790, obiit M. R. P. Felix Ettlin ex Alschweiler, hujus Ecclesiae Canonicus, Senior jubilaeus.

December.

- 1 Anno Domini 1807 obiit Rmus in Christo Pater ac Dnus D, Ambrosius Monnin ex Bassecourt hujus Ecclesiae Abbas quadragesimus secundus et ultimus. Natus erat 22 junii 1738; Abbas electus 1 aprilis 1784; e suà Ecclesià ejectus 19a decembris 1797. Ultimam lucem vidit in natali sua domo in Bassecourt, in quam advenerat 6 maii 1807 post decenne fermè exilium, quod duxit partim diversis in Abbatiis Sueviae, partim in Porta-Coeli tanquam Praepositus. Hanc Praeposituram a magno Badensium Duce occupatam et venditam reliquit 1 maii 1807. R. I. P.
- 2 Anno Dni 1374, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Joannes de Sepray, hujus Ecclesiae Abbas decimus quintus.
- 19 Anno Domini 1827, obiit M. R. P. Stephanus Rebeté ex Genevez, Ecclesiae Bellelagiensis Canonicus, Parochus in Lajoux, et ibi sepultus.
- 20 Anno Dni 1736, obiit M. R. P. Norbertus Renaud ex Saignelegier, hujus Ecclesiae Canonicus.
- 23 Anno Domini 1819, obiit M. R. P. Wilhelmus Rosé ex Winckel in Ligsdorf, ultimus subprior Bellelagiae.
- 24 Anno Dni 1730, obiit Relig. F. Franciscus Fleury ex Glovilier, hujus Ecclesiae Conversus.
- 25 Anno Dni 1703, obiit M. R. P. Dominicus Renffer ex agro Solodorano, hujus Ecclesiae Canonicus. Anno Domini 1841, obiit M. R. P. Fridericus Amweg Bellelagiensis Canonicus, ex Vendelincourt ibidem Parochus emeritus, et sepultus anno aetatis 86to.
- 26 Anno Dni 1336, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Petrus de Sancey hujus Ecclesiae Abbas decimus.
- 27 Anno Dni 1418, obiit Rmus in Christo Pater ac D. D. Henricus Nerr, hujus Ecclesiae Abbas decimus octavus.
 Anno Dni 1661, obiit M. R. P. Henricus Prudant Bruntrutanus, hujus Ecclesiae Canonicus, et Subprior.

31 Anno Dni 1835, obiit M. R. P. Victor Corbaz ex Buix, Bellelagiensis Canonicus, sacerdos jubilaeus, Parochus in Courtemaiche, ibidem sepultus.

Collationné sur l'original écrit par un moine de l'abbaye de Bellelay vers le milieu du 18e siècle, continué par plusieurs personnes inconnues, à l'exception du Rme abbé Ambroise Monnin, et du Père Henri Schaffter, ancien moine de cette abbaye, mort à Bassecourt le 17 février 1849, et dernièrement par M. S. Saucy, révérend curé des Bois.

La Chaux-de-Fonds, le 20 décembre 1852.

CÉLESTIN NICOLET.



CATALOGUS ABBATUM.

- 1. R. D. GEROLDUS. + 31 mart. 1170.
- 2. R. D. Ludovicus. + 18 april. 1202.
- 3. R. D. REICHARDUS. + 18 jan. 1230.
- 4. R. D. Henricus de Sousse, + 16 oct. 1256.
- 5. R. D. JACOBUS. + 22 mai. 1258.
- 6. R. D. Conradus. + 10 nov. 1270.
- 7. R. D. Petrus de Varres. + 23 febr. 1292.
- 8. R. D. Burcardus de Bœcourt. + 13 febr. 1316.
- 9. R. D. LAMPERTUS. + 18 jul. 1320.
- 10. R. D. Petrus. + 26 decemb. 1336.
- 11. R. D. HENRICUS DE ALTORF. + 18 mart. 1350.
- 12. R. D. Petrus de Vannes. + 22 aug. 1354.
- 13. R. D. Jacobus de Biel. + 21 aug. 1358.
- 14. R. D. JOANNES DE ALTORF. + 3 octob. 1365.
- 15. R. D. Joannes de Sepray. + 2 dec. 1374.

- 16. R. D. JOANNES DE PONTENAT. + 23 octob. 1398.
- 17. R. D. JOANNES DONZALETI. + 23 sept. 1401.
- 18, R. D. HENRICUS NERR, Telspergensis. + 27 dec. 1418.
- 19. R. D. Heischmannus Girardin. + 21 sept. 1426.
- 20. R. D. Joannes de Castello. + 21 apr. 1434.
- 21. R. D. Petrus Martini. + 13 octob. 1438.
- 22. R. D. Heischmannus, Vallemontanus. + 11 sept. 1448.
- 23. R. D. JOANNES RIER. + 5 aug. 1458.
- 24. R. D. JOANNES GRIER. + 26 mai. 1483.
- 25. R. D. Joannes Bart, ex Osterhoffen, in Bavaria. † 17 sept. 1490.
- 26. R. D. Joannes Brülhard. † 2 jul. 1508.
- 27. R. D. NICOLAUS SCHNELL de Biel. + 12 jun. 1530.
- 28. R. D. Joannes de Bellefond. + 6 mai. 1553.
- 29. R. D. SERVATIUS FRIDEZ, Delemontanus. + 14 mai. 1561.
- 30. R. D. Antonius Fotell ex Neuveville. + 25 febr. 1574.
- 31. R. D. Joannes Simon. + 3 febr. 1579.
- 32. R. D. Vernerus Briselance, Bruntrutanus. + 31 aug. 1612.
- 33. R. D. DAVID JUILLERAT ex Monible. + 17 febr. 1637.
- 34. R. D. Joannes Petrus Cuenat ex Cueve. + 4 mart. 1666.
- 35. R. D. Joannes-Georgius Schwaller, Solodoranus. + 26 mart. 1691.
- 36. R. D. Norbertus Periat ex Fahy. + 12 nov. 1692.
- 37. R. D. FRIDERICUS A STAAL, Solodoranus. + 23 apr. 1706.
- 38. R. D. Joannes-Georgius Voirol ex Genevez. † 7 aug. 1719. Hic magnificum temphan Bellelagiense et domum hospitum a fundamentis extruxit.
- 39. R. D. Joannes-Baptista Sémon ex Montfaucon. † 29 mai. 1743. Hic, S. S. Theologiæ doctor, a fundamentis ædificavit novam abbatiam Bellelagiensem, prioratum Portae-Cœli, prioratum de Grandgourt maximis expensis.
- 40. R. D. GREGORIUS JOLIAT, ex Courtetelle. + 30 nov. 1771.
- 41. R. D. NICOLAUS DE LUCE, Bruntrutanus † 24 mart. 1784. conventus seu collegii juventutis fundator.
- 42. R. D. Ambrosius Monnin, ex Bassecourt. + 1 dec. 1807.



INDEX ANNIVERSARIORUM.

Anniversarius Guilellmi Juillerat, 25 februarii.

» Ursi Saudeny, 27 februarii.

- Nicolai Vernier, 3 martii. n
- Melchioris Josephi-Alexij Du Saulcy, 17 mart.
- Walteri Wicquat, 23 martii.
- Joannis Jean-Bourquin, 26 martii.
- Ordibinii, 13 aprilis
- Sigismundi, 23 aprilis.))
- Elisabethae Brossard, 3 julii.
- Jacobi de Eptingen et Fraevelinae de Wildenstein, 26 novembris.

en in 18 mai 25 martin 19 mart National Company (19 martin 19 martin 19

INDEX NOMINUM.

Abry Carolus. 18 septembris. Amweg Fridericus. 25 décembris. André Joannes-Baptista. 4 aprilis. Arnoux Gerlacus. 4 maii. Bart Joannes abbas. 17 sept. Baur Antonius. 15 maii. Bennot Placidus. 10 septembris. Berberat Gilbertus. 14 aprilis. Berberat Ignatius. 15 junii. Berbier Franciscus-Salesius. 1 apr. Berger Ignatius. 4 januarii. Berlinger Gilbertus. 16 octobris. Betteny Joannes-Henricus. 7 julii. Beuchat Laurentius. 11 octobris. Boillat Adrianus. 24 aprilis. Bome Claudius. 13 junii. Bomolder Marcus. 8 maii. Bonnemain Engelbertus. 24 jan. Bouille Petrus. 13 novembris. Brisechoz Guilielmus. 31 octobris. Briselance Hermannus. 19 augusti. Briselance Vernerus, abbas. 31 aug. Brossard Ludovicus. 24 februarii. Brüllard Joannes, abbas. 2 julii. Brunner Vernerus. 30 augusti. Brunner Casparus. 22 octobris.

Bryat Ursicinus. 14 septembris. Burcardus, abbas. 13 februarii. Bürgi Damianus. 25 januarii. Caffo Augustinus. 4 januarii. Chariatte Bernardus. 22 sept. Chariatte Hermannus. 10 januarii. Choullat Franciscus. 14 januarii. Christianus Georgius. 11 februarii. Comte Godefridus. 12 junii. Conradus, abbas. 10 novembris. Contetus Claudius. 28 julii. Corbaz Victor. 31 decembris. Crammat Josephus. 18 januarii. Cramatte Himerius. 27 septembris. Cucdevet Hermannus. 15 maii. Cuenat Leopoldus. 26 januarii. Cuenat Joan.-Pet. abbas. 4 martii. Cuenin Augustinus. 21 januarii. Cuenin Nicolaus. 13 aprilis. Daucourt Hieronymus. 23 aprilis. Delfils Antonius. 3 octobris. Donzaleti Joannes, abbas. 23 sept. Donzé Evermodus. 12 septembris. Doucet Germanus. 25 januarii. Erard Thomas-Aquin. 16 martii. Erard Pacificus. 7 augusti.

THE PARTY OF PARTY

Ertel Franciscus-Xaverius. 24 apr.
Ettlin Felix. 30 novembris.
Finck Nicolaus. 24 januarii.
Fleury Franciscus. 24 decembris.
Fleury Joannes-Baptista. 25 martii.
Fleury Aloysius. 3 octobris.
Fotell Antonius, abbas. 25 febr.
Foltzer Fridericus. 16 aprilis.
Franckenberger Josephus. 21 aug.
François Jean-Georgius-Ignatius.

24 augusti.
Frere Jacobus. 8 augusti.
Fridez Servatius, abbas. 14 maii.
Froidevaux Carolus. 5 aprilis.
Geroldus, abbas. 31 martii.
Gigandet Vernerus. 29 januarii.
Gigandet Antonius. 31 januarii.
Girard Dodo. 14 aprilis.
Girard Adrianus. 10 julii.
Girard Siardus. 12 novembris
Girardin Heischemannus, abbas.

21 septembris.

Goniat Franciscus. 10 januarii.

Greppin Bernardus. 31 julii.

Grier Joannes, abbas. 26 maii.

Grozjean Joannes. 14 junii.

Guelat Mauritius. 23 octobris.

Guerry Joannes-Baptista. 21 febr.

Guerry Hugo. 10 junii.

Guinens Himerius. 6 aprilis.

Guisinger Gregorius. 20 januarii.

Guisinger Gregorius. 7 martii.

Guisinger Joannes-Franciscus. 29

augusti.

Guygoz Ignatius. 28 aprilis. Heischmannus. abbas, 11 sept. Helq Marcellus. 4 februarii. Henricus de Altorf, abbas. 18 mart. Henricus de Sousse, abbas. 16 oct. Hertzeisen Augustinus. 27 aprilis. Horn Benedictus. 25 maii. Hugi Victor. 27 januarii. Jacobus, abbas. 22 maii. Jacobus de Biel, abhas. 21 aug. Jeanquenat Dodo. 19 aprilis. Joannes de Castello, abbas. 21 apr. Joannes à Bellofondo, abbas. 6 maii. Joannes de Altorf, abbas. 3 oct. Joannes de Ponthenat, abbas. 23 octobris.

Joannes de Sepray, abbas. 2 dec.

Jobin Bernardus. 7 junii. Joliat Gregorius, abbas. 30 nov. Jonte Joannes-Nicolaus. 22 febr. Jordain Godefridus. 31 julii. Juillerat David, abbas. 17 febr. Juillerat Norbertus. 5 julii. Keller Germanus. 16 maii. Kircher Bruno. 16 septembris. Kættelat Germanus. 16 maii. Kuen Daniel. 28 novembris. Lachat Dominicus. 2 septembris. Lachausse Antonius. 28 augusti. Lampertus, abbas 18 julii. Lansard Hugo. 29 junii. Leonhard Germanus. 21 februarii. L'hoste Paulus. 4 martii. L'hoste Nicolaus. 13 novembris. Loth Petrus. 4 augusti. Luce (de) Nicolaus, abbas. 24 mart. Ludovicus , abbas. 18 aprilis. Lüti Ludovicus. 17 julii. Maller (de) Isfridus. 11 aprilis. Martini Petrus, abbas. 13 oct. Meyer Joannes-Jacobus. 27 maii. Megnet Augustinus. 13 februarii. Methé Henricus. 16 novembris. Meusy Ursicinus. 6 maii. Migy Pacificus. 3 februarii. Migy Dominicus. 3 martii. Molitor Joannes-Petrus. 19 julii. Monnin Ambrosius, abbas. 1 dec. Monnot Antonius. 31 januarii. Muck Christophorus. 28 octobris. Muet Ursicinus. 9 februarii. Müller Victor, 4 martii. Nerr Henricus, abbas. 27 déc. Nicjean Germanus. 18 junii. Palizot Norbertus. 31 martii. Pallain Bernardus. 6 aprilis. Pechatjean Josephus. 1 augusti. Périat Norbertus, abbas. 12 nov. Périat Jacobus-Lacoplus. 31 mart. Perroset Augustinus. 16 junii. Petit-Perin Guilelmus. 16 augusti. Petit-Richard Petrus. 11 julii. Petrus de Varres, abbas. 23 febr. Petrus de Vannes, abbas. 22 aug. Petrus de Sancey, abbas. 26 déc. Poirre Fridericus. 13 octobris. Probst Mauritius. 19 martii. Probst Franciscus. 24 julii.

Prudant Henricus. 27 decembris. Prudat Joannes-Baptista. 25 oct. Quiqueré Joan.-Franciscus. 6 julii. Raspieler Ambrosius. 23 junii. Rayman Placidus. 30 martii. Rebeté Stephanus. 19 decembris. Rebetté Abrahamus. 7 julii. Rebetez Petrus. 16 augusti. Reichardus, abbas. 18 januarii. Renaud Ludolphus. 8 februarii. Renaud Norbertus. 20 decembris. Renffer Dominicus. 25 decembris. Rier Joannes, abbas. 5 augusti. Rondot Ignatius. 9 martii. Rosé Wilhelmus. 25 decembris. Rossé Josephus. 10 februarii. Rossel Norbertus. 1 augusti. Saiguet Hermannus-Josephus. 16 augusti.

Saulgier Petrus. 29 novembris. Schaffter Henricus. 17 februarii. Scherer Hieronymus. 16 junii. Schenck Rudolphus. 25 octobris. Schnell Nicolaus, abbas. 12 junii. Schwaller Hiacynthus. 16 martii. Schwaller Joannes-Georgius, abbas. 26 martii.

Schwaller Ursus. 27 augusti. Schwaller Ludovicus. 18 octobris. Schwelm Joannes-Jacobus. 26 oct. Sémon Ambrosius. 1 februarii. Sémon Joannes – Baptista, abbas. 29 maii. Sémon Felix. 30 augusti.

Sémon Felix. 30 augusti.
Sésar Mauritius. 8 junii.
Simon Joannes, abbas. 3 februarii.
Sinat Joannes. 16 aprilis.
Staal (à) Fridericus, abbas. 23 apr.
Steulet Carolus. 29 septembris.
Surbeck Ursus. 17 martii.
Suri Laurentius. 15 aprilis.
Tector Fridericus. 24 aprilis
Tscharandi Ursus. 17 julii.
Tscharandi Victor. 21 julii.
Vatré Dominicus. 18 maii.
Vermeille Gilbertus. 9 julii.
Vogelsang Conradus. 22 junii.
Voirol Jacobus-Lacopius. 11 jan.
Voirol Gregorius. 18 martii.

Voirol Joannes - Georgius, abbas.
7 augusti.
Voyame Godefridus. 21 junii.
Waldmeyer Philippus. 24 januarii.
Walser Eligius. 18 aprilis.
Werner Ambrosius. 9 octobris.
Willemin Godefridus. 28 octobris.
Wiser Henricus. 20 martii.
Wurm Franciscus-Josephus. 21 oct.
Zuinguet Henricus. 10 aprilis.



Nº 4.

ÉDUCATION.

Le travail de M. Dupasquier sur l'enseignement élémentaire dans les colléges, ayant été publié dans le Jura, et imprimé à part pour les sociétaires, nous avons cru devoir supprimer de l'Appendice l'analyse que nous avions seule sous les yeux, lors de la rédaction du procès-verbal de la séance du vingt-huit septembre. Nous renvoyons donc nos collègues au morceau même.



Nº 5.

Sylvigulture.

OBSERVATIONS SUR LA CULTURE DU CHÊNE,

Par X, Amuat.

the telephone in the selection of the specimens

eta. Peta eta eta alpati entitadire el ciardi valor de servi. Catalono de como en la conferencia di elebrato de secución

La question à résoudre est la suivante : aujourd'hui que des exploitations fréquentes et considérables ont fait disparaître le chêne des pâturages boisés, et que ces terrains sont entièrement livrés à la culture des plantes alimentaires, quelles sont alors, eu égard au climat et à la nature du sol, les localités qu'il faut assigner à cette espèce d'arbre?

A cette première question, on peut ajouter la suivante : N'est-il pas nécessaire et dans l'intérêt de la fortune forestière des communes, de reconstituer autant que possible les forêts de chênes?

Les forêts de hêtres qui occupent les plaines et les collines, et qui sont mélangées avec le chêne, serviront à trouver la solution de la première des questions que nous avons posée plus haut. Nulle part le chêne ne montre un développement plus prospère que lorsqu'il est transporté dans ces dernières forêts; non-seulement sa croissance annuelle y est en rapport avec celle du hêtre, mais on peut ajouter qu'il le surpasse le plus souvent en grosseur, lorsque la forêt arrive vers l'âge de quarante à cinquante ans.

Il y a quelques années que j'ai fait pratiquer un semis de chênes par places dans une de ces dernières forêts; cette opération ayant eu lieu en même temps que la coupe d'ensemencement et pendant une année de faîne, il est arrivé que les hêtres et les chênes se sont développés en même temps. Dès la première année qui a suivi le semis, j'ai tenu note de la longueur de la pousse annuelle de ces deux espèces d'arbre, et jusqu'à ce jour ce sont les jeunes chênes qui ont montré la croissance la plus rapide.

Ce dernier fait joint à l'observation que nous avons émise plus haut que dans les forêts de moyen âge mélangées de hêtres et de chênes, ces derniers présentent le plus souvent les plus fortes dimensions, on peut conclure que l'on attribue au chêne un défaut qu'il n'a pas, celui de se développer avec une grande lenteur. Ce préjugé, il faut bien le remarquer, nuit extrêmement à la culture du chêne. Les communes, sous l'influence de cette idée, qu'il faut des siècles à cet arbre pour offrir un certain produit n'entreprennent que fort difficilement des semis de cette espèce de bois.

D'après ce qui précède, si l'on veut propager le chêne dans les forêts du Jura, c'est principalement dans celles de hêtres, qui occupent une position convenable sous le rapport du climat et du sol, qu'il doit prendre place.

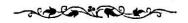
Les semis de chênes dans ces forêts sont peu coûteux et se pratiquent avec une extrême facilité. Il suffit de soulever les feuilles qui recouvrent la superficie du sol et de déposer trois ou quatre glands dans chaque petite place. L'année suivante, le terrain est abondamment couvert de jeunes plants. Il y a toutefois une condition indispensable à la réussite du semis; c'est de faire semer les glands immédiatement après la récolte qui en a été faite.

. .

Les coupes qui ont eu lieu sur les pâturages boisés ont provoqué un grand déficit dans la richesse forestière des communes, en même temps qu'elles mettent à découvert une vérité que chacun est obligé de reconnaître : c'est que les chênes deviennent de jour en jour plus rares dans le Jura.

A voir l'activité avec laquelle les défrichements sont poussés sur les pâturages communaux, qui seuls renfermaient encore les derniers arbres des anciennes forêts de chênes, on peut affirmer que dans quinze ou vingt ans, le pays devra se pourvoir ailleurs des chênes qui lui seront nécessaires dans les constructions.

C'est autant pour recommander la culture de cet arbre si précieux sous tant de rapports que pour m'élever contre le préjugé auquel il a donné lieu, que je me suis décidé à vous livrer ces quelques réflexions.



N. 6.

MATHÉMATIQUES.

Note sur les caractères de divisibilité par un nombre premier quelconque,

présentée

Par J. Durand.

Dans le dernier siècle, la partie des mathématiques que l'on appelle plus particulièrement la théorie des nombres, était beaucoup plus cultivée dans les écoles que de nos jours. Elle renferme, en effet, une foule de propriétés plus curieuses qu'utiles, et en présence du grand développement que prenait la science, forcé qu'on était d'en restreindre le cadre, il était naturel, que l'on éliminat de l'arithmétique et de l'algèbre tout ce qui n'était pas nécessaire à l'intelligence de la géométrie analytique et de l'analyse pure, devenues désormais la base et le faite des mathématiques modernes. Ainsi, par exemple, tout ce qui, dans les livres élémentaires, est resté de la divisibilité des nombres, se réduit aux caractères de divisibilité par 2, 3, 5, 9 et 11. La méthode donnée dans les traités d'algèbre est bien générale, mais son application au-delà des nombres cités devient si compliquée, qu'on ne s'en sert jamais. J'en ai donné une particulière aux nombres 7 et 13, et je l'ai dictée quelquesois comme note à ajouter à mes cahiers d'arithmétique; mais, outre qu'elle n'est pas très-simple, elle ne s'applique qu'à ces deux nombres, ce qui la rend peu élégante.

Il y a quelques années, dans l'une des premières séances ordinaires de la Société d'émulation, notre honorable président m'engagea à revoir cette partie à propos d'un théorême non démontré qu'il avait retrouvé dans d'anciennes notes, et relatif à un caractère de divisibilité applicable à tout nombre premier, jusqu'à 101, et que l'on pourrait facilement étendre audelà, si l'on voulait.

Ce théorème, le voici, tel à peu près qu'il m'a été fourni, sans démonstration:

Si un nombre donné quelconque est multiple d'un certain nombre premier, il existe toujours un facteur tel, qu'en le multipliant par les unités du nombre donné et ajoutant le produit aux dizaines de ce nombre, le nombre résultant sera aussi un multiple du même nombre premier.

Ainsi, pour en donner tout de suite une application qui fera plus facilement saisir le sens de cet énoncé général, le facteur correspondant au nombre premier 29 étant 3, pour vérisier, par exemple, si le nombre 16878 est un multiple de 29, on en détachera le chissre des unités 8, puis, multipliant ce chiffre par 3, et ajoutant le produit 24 aux 1687 dizaines du nombre donné, on trouvera pour résultat 1711 qui devra être un multiple de 29, si le nombre donné 16878 en est un lui-même. Mais ce nombre 1711 n'étant pas beaucoup plus facilement reconnaissable comme multiple de 29 que le nombre donné, on pourra lui appliquer aussi le théorême, en séparant le chiffre 1 des unités, en multipliant ce chiffre par 3, et ajoutant le produit 3 aux 171 dizaines, ce qui donne pour résultat le nombre 174, qui devra être un multiple de 29, si 1711, et par suite, si 16878 en est un. Ce nombre 174 est déjà beaucoup plus facilement reconnaissable comme multiple de 29 que les précédents; mais on peut aller encore plus loin, par une nouvelle application du théorème sur ce nombre 174, et séparant les 4 unités, les multipliant par 3, et ajoutant le produit 12 aux 17 dizaines, on obtient pour résultat le nombre 29, qui étant évidemment un multiple de 29 nous apprend que 174 en est un aussi, par suite le nombre 1711 et enfin le proposé lui-même 16878.

Mais comment trouver le facteur 3 qui nous a servi pour reconnaître la divisibilité du nombre 16878 par le nombre premier 29? C'est là précisément l'objet du petit travail que je viens vous soumettre.

Supposons d'abord, pour fixer les idées, qu'il s'agisse de déterminer le facteur correspondant au nombre premier 7; nous généraliserons ensuite.

En désignant par u, d, c, m, etc., respectivement les chiffres des unités, des dizaines, des centaines, des mille, etc., d'un nombre quelconque, on peut représenter algébriquement ce nombre par l'expression

..... 1000
$$m + 100 c + 10 d + u$$
 (1)

Soit x le facteur cherché; le produit de ce facteur par les u unités de ce nombre étaut ux, et les dizaines de ce nombre formant un nouveau nombre représenté par

.....
$$100 m + 10 c + d$$

(comme il est facile de le reconnaître, puisque les dizaines, centaines, mille, du premier, deviennent respectivement les unités, dizaines, centaines, du second), si l'on ajoute le produit ux aux (100 m + 10 c + d) dizaines du nombre donné, on obtiendra la nouvelle expression

.....
$$100 m + 10 c + d + ux$$
 (2)

qui, suivant le théorême, doit être un multiple de 7, lorsque le nombre donné en est un.

Or, en multipliant cette expression par 10, elle restera évidemment encore un multiple de 7, si elle l'est déjà, et elle ne changera pas non plus, si on y ajoute et en soustrait à la fois la même quantité u; ces deux opérations ramèment l'expression (2) à la forme

(.....
$$1000 m + 100 c + 10 d + u$$
) + $(10 ux - u)$ (3) et cette expression (3) tout comme l'expression (2) doit être un multiple de 7 en même temps que l'expression (1). Mais l'expression (1) formant la pre-

mière partie de l'expression (3), et étant supposée un multiple de 7, pour que l'expression (3) tout entière le soit, il faut et il suffit que la seconde partie (10 ux-u) le soit aussi; et celle-ci pouvant se séparer en deux facteurs u (10 x-1), dont le premier est un chiffre quelconque, pour que cette partie soit un multiple de 7 quelque soit u, il faut et il suffit encore que l'autre facteur (10 x-1) en soit un.

Posons donc
$$10 x - 1 = 7 k$$
 (4)

k représentant un nombre entier quelconque.

A la seule inspection de cette formule, on reconnaît que 7 k augmenté de 1 doit être un multiple de 10, c'est-à-dire que (7 k+1) doit être terminé par un 0, ce qui exige que 7 k soit terminé par un 9, condition qu'on ne peut remplir qu'en faisant k=7, k=17, etc., d'où résulte x=5, x=12, etc. Mais cette méthode ne donnant pas directement toutes les solutions dont la question est susceptible, nous allons traiter l'équation (4) à la manière des équations indéterminées du premier degré.

En la résolvant d'abord par rapport à k, on aura

$$k = \frac{10 \ x - 1}{7} = x + \frac{3 \ x - 1}{7}$$

La fraction complémentaire devant pouvoir se réduire à un nombre entier, si x et k le sont en même temps, ce qui est exigé par la question, nous la représenterons par e, et l'on aura

$$k = x + e$$
Avec $\frac{5x - 1}{7} = e$ ou $3x - 1 = 7e$ ou $x = \frac{7e + 1}{3} = 2e + \frac{e + 1}{3}$

Désignant par \acute{e} la fraction complémentaire $\cfrac{e+1}{2}$ qui doit pouvoir se ramener à un nombre entier, on aura $\cfrac{e+1}{3}$

$$x = 2e + \dot{e} \tag{6}$$

Avec
$$\frac{e+1}{3} = \dot{e}$$
 ou $e = 3\dot{e} - 1$ (7)

Cette dernière substituée dans (6) donnera

$$x = 7 \, \acute{e} - 2 \tag{8}$$

équation dans laquelle \acute{e} représente un nombre entier quelconque, et x le facteur propre à vérisser la divisibilité d'un nombre donné par 7, au moyen du théorême cité plus haut.

 $\dot{e} = 1$ donne x = 5, comme nous l'avons déjà trouvé.

e = 2 donne x = 12, etc. On voit que le nombre des solutions est illimité mais il est clair que dans la pratique la première doit être préférée.

Pour vérisier, par exemple, si 1176 est un multiple de 7, on opèrera ainsi.

117.6 Séparant les 6 unités par un point, on posera sous les 117

+ 30 b dizaines le produit 30 des 6 unités par le facteur b et on additionnera, ce qui fournit le nouveau nombre 147, sur lequel on opère de même.

On retombe par ce calcul sur le nombre 49, qui étant connu comme multiple de 7, nous apprend que 1176 en est un aussi.

Si dans l'équation (8) on fait e=0, il vient x=-2, et il est facile d'interpréter cette solution négative qui serait comprise dans l'équation (4) en y faisant k=-3. En effet, en suivant la règle littéralement, on devrait multiplier les unités du nombre donné par -2, ce qui donnera un produit négatif, et ajouter ce produit négatif aux dizaines du nombre, ce qui revient évidemment à soustraire ce produit considéré comme positif. Le calcul se disposerait alors de la manière suivante.

$$\begin{array}{c}
417.6 \\
-12 \\
\hline
10.9 \\
-10 \\
\hline
0
\end{array}$$

Et 0 devant être considéré comme un multiple de 7, savoir (0 × 7), il est reconnu par là que 1176 en est un aussi.

Ce facteur — 2, ou si l'on veut ce facteur 2, en remplaçant dans la règle l'addition par une soustraction, est encore préférable au facteur 5 pour deux raisons; 1° parce qu'il est plus petit; 2° parce que, en suite du remplacement de l'addition par une soustraction, les résultats successifs diminuent plus rapidement, ce qui est le principal objet de la méthode.

On pourrait répéter les mêmes calculs pour les nombres premiers 13, 17, 19, 23, etc, et obtenir ainsi les facteurs correspondants à chacun de ces nombres premiers; mais nous allons chercher maintenant une formule générale qui contienne tous les cas.

Reprenons l'équation (4) 10 x-1=7 k particulière au nombre premier 7. Si nous voulons la rendre applicable à un nombre premier quelconque p, il suffira d'y substituer p à 7, et l'on aura 10 x-1=pk, d'où l'on tire

$$x = \frac{pk+1}{10} \tag{9}$$

Or x devant être un nombre entier et k aussi, on voit que pour que cette condition soit remplie, il faut et il sussit que le produit pk soit terminé par un 9, ce qui sera toujours possible lorsque p sera un nombre premier, puisque excepté 2 et 5 tous les nombres premiers sont terminés par 1, 3, 7 ou 9, lesquels chissres multipliés respectivement par 9, 3, 7 ou 1, donnent un produit terminé par 9. Ainsi

Pour les nombres premiers terminés par 1, tels que 11, il faudra prendre k=9, d'où l'on tirera x=10 pour le facteur correspondant.

Pour les nombres premiers terminés par 3, comme 13, il faudra prendre k=3 d'où x=4;

Pour les nombres premiers terminés par 7, comme 17, il faudra prendre k=7 d'où x=12;

Et pour les nombres premiers terminés par 9, comme 19, il faudra prendre k=1 d'où x=2.

On reconnaît que par cette formule, l'on trouve les facteurs correspon-

dants aux nombres premiers terminés par 1 et 7 beaucoup plus forts que les facteurs correspondants aux nombres premiers terminés par 3 et 9; c'est donc pour ces derniers que les facteurs obtenus par la formule (9) sont le plus avantageux. Mais en cherchant ce que devient la formule (4) lorsqu'on remplace dans l'énoncé du théorème général l'addition par une soustraction, on voit, en répétant, sauf cette modification, le raisonnement établi plus haut pour le cas particulier du nombre 7, que le produit ux d'additif devenant soustractif, cette formule (4) deviendra en y remplaçant en outre 7 par p, et k par k, (puisque c'est un nombre quelconque positif ou négatif, mais entier) k que le k por k que le k par k que k par k que le k par k que k par k par k que k par k par k que k par k p

$$x = \frac{+pk - 1}{10} \tag{10}$$

Et pour que x soit entier en même temps que k, il faut et il suffit maintenant que le produit pk soit terminé par 1, ce qui aura lieu si l'on prend k=1, 3, 7, 9, suivant que p sera terminé par 1, 7, 3 ou 9.

Ainsi pour p = 11, on prendra k = 1 d'où x = 1;

pour p = 13, on prendra k = 7 d'où x = 9;

pour p = 17, on prendra k = 3 d'où x = 5;

Et pour p = 19, on prendra k = 9 d'où x = 17.

On retrouve ici à faire la même observation que celle déjà fonrnie par l'emploi de la formule (9), mais dans un ordre inverse, en sorte que, avec la soustraction, ce sont les nombres premiers terminés par 1 et 7 qui ont les plus petits facteurs correspondants, par suite les plus avantageux.

La formule (9) qui se rapporte à l'addition du produit, devra donc être employée de préférence pour les nombres premiers terminés par 3 et 9; et la formule (10) qui se rapporte à la soustraction devra être préférée pour les nombres premiers terminés par 1 et 7. En opérant ainsi on obtient les plus petits facteurs possibles, conformément au tableau suivant.

Nombres premiers.	Facteurs correspondans moyennant addition.	Nombres premiers.	Facteurs correspondants moyennant soustraction.
5	4	7	2
13	4	11	1
19	2	17	5
23	7	31	3
29	3	37	11
43	13	41	4
53	16	47	14
59	6	61	6
73	22	67	20
79	8	71	7
83	25	97	29
89	9		

\mathbf{N}° , $\mathbf{7}^{\bullet}$

grand of graphes or clarge where respective to be known wh

Sur une exposition industrielle pour le Jura et le Seeland,

Par M. le major Scholl.

o de la Mille Control de la Servicia de la Servicia de Maria de la Servicia de la Servicia de la Servicia de l La compositió de la composition del Composition de la Compositi

Messieurs!

A différentes époques nous avons eu à Berne des expositions de l'industrie, où les produits, non-seulement des diverses parties du canton, mais aussi des autres cantons suisses étaient admis. En outre, des expositions plus modestes ont eu lieu dans notre pays, pour certaines contrées telles que l'Oberland, et dernièrement encore l'Emmenthal, et les résultats paraissent en avoir été satisfaisans.

Le Jura et le Seeland, dont les populations sont trèsindustrielles, n'ont jamais rien eu de pareil, du moins depuis la réunion à la Suisse de la partie française du canton.

Un aperçu, quoique très-superficiel et très-incomplet, des diverses branches d'industrie, qui pourraient être représentées à une exposition spéciale pour le Seeland et le Jura, fournit des données pleines d'intérêt. Si nous examinons les états qui s'y professent, nous y trouvons des armuriers, des ébénistes, des horticulteurs, des imprimeurs, des lithographes, des mécaniciens, des orfèvres, des sculpteurs en bois, des passementiers, des potiers, des carrossiers, des charrons, des fondeurs en cuivre et en fer, des relieurs, des tapissiers, etc., etc., très-habiles dans leur

partie. Parmi les objets confectionnés figurent des billards, des broderies, des dentelles, des instruments de mathématiques, de chirurgie et de musique, des moulins à bras, des pianos, des chapeaux de feutre, de soie et de paille, des fromages, des fleurs artificielles, etc. On y rencontre des établissements nombreux et variés; notre pays a des fabriques de cigarres, de bougies, d'eaux minérales factices, d'extrait d'absinthe et de liqueurs, de produits chimiques, de toiles de coton et de fil, de cirage, de colle forte, d'ouvrages en tôle, de faïence, de savon, de pointes de Paris, etc., etc. Je n'ai pas encore mentionné les produits de nos grandes forges et usines, les filatures de coton et de laine, les tréfileries, les verreries, les ouvrages en paille et en osier, ceux en bois, tels que râteaux, fourches, sceaux, etc, les brasseries, les minéraux de nos montagnes, les métaux, l'alun, la tourbe, divers marbres, les pierres lithographiques, celles à repasser, à huile, etc. N'oublions pas non plus les produits botaniques: plantes desséchées, graines, etc; ceux de l'ornithologie et de l'histoire naturelle de notre pays en général; enfin les produits de l'horlogerie, qui serait représentée dans toutes les branches, et qui, à elle seule, suffirait pour alimenter une exposition.

On découvrirait en outre, j'en suis certain, dans les montagnes du Jura, comme dans les plaines du Seeland, un grand nombre de petites industries, dont on ignore l'existence non-seulement dans le reste du canton, mais même dans des localités très-rapprochées, et qui n'auraient besoin que d'un peu d'encouragement pour procurer du travail et du pain à des milliers de compatriotes. C'est autant dans le but d'éveiller en leur faveur l'attention des amis du bien public, que dans l'espoir de donner une plus grande extension à la vente de nos produits déjà connus, que je prends la liberté de proposer une exposi-

tion des produits de l'industrie du Jura et du Seeland, pour l'année 1853.

La ville de Bienne, par sa position aux limites de l'ancienne et de la nouvelle partie du canton, me semblerait être le lieu le plus favorable pour cette exposition. Les bâtiments du progymnase offriraient, pendant les féries d'été qui durent un mois, un local vaste et commode. La Société jurassienne d'émulation pourrait choisir cette époque et ce lieu pour sa réunion annuelle¹; et la population de Bienne lui ménagerait le meilleur accueil.

Ce n'est là qu'un projet que je prends la liberté de soumettre à messieurs les membres de la Société d'émulation; s'il devait trouver quelque écho parmi eux, il nécessiterait naturellement un plus mûr examen. Je n'entrerai point maintenant dans de plus amples détails, d'autant plus qu'une exposition essentiellement industrielle, où la science et les arts ne seraient que faiblement représentés, ne rentre pas précisément dans les attributions de la Société. Cependant je ne doute point qu'à cette occasion chacun de ses honorables membres se dira: « Je suis jurassien, rien de ce qui intéresse le Jura ne peut m'être étranger. »



⁴ On a vu dans le procès-verbal de la séance du 28 septembre les motifs qui ont déterminé la Societé à fixer la réunion de 1853 à Porrentruy, et celle de 1854 à Neuveville. Nous serons heureux de nous rendre un jour à Bienne, et d'y profiter de l'aimable invitation de notre compatriote. L'exposition industrielle que M. Scholl désire, et qui se fera, nous l'espérons, dans l'intérêt du pays, sera pour nous un nouveau motif de visiter la ville des Wyttenbach et des Neuhaus.

X. K.